

LE MENSUEL

AVRIL 2024 - N°37

ecofi Actifs pour le futur

LA VIGUEUR DE L'EMPLOI AMÉRICAIN EST-ELLE UNE FATA MORGANA ?

Aux Etats-Unis, les créations de postes ont progressé à un rythme soutenu, mais une forme d'inconsistance semble se former sur le marché du travail. Est-il si vigoureux ? Ou bien faisons-nous face à une illusion d'optique semblable à celles que les navigateurs du moyen-âge attribuaient à la Fée Morgane (Fata Morgana en italien) ?

Dans le même temps, la hausse des marchés actions s'est poursuivie en mars et s'est même diffusée à de nombreux segments. Les banques centrales ont quant à elles adopté un ton plus accommodant que prévu. Les statistiques d'inflation publiées dans plusieurs pays de la zone Euro ont surpris à la baisse, confortant ainsi notre scénario d'accélération de la désinflation. A contrario, l'inflation américaine persiste davantage, avec toujours une différence notable entre les indices CPI et PCE.

En Espagne, en Italie ainsi qu'en France, les statistiques d'inflation sont ressorties en deçà des attentes du consensus. Les indices de progression salariale agrégée s'infléchissent eux aussi. Notre scénario de début d'année tablant sur une intensification de la désinflation pour la zone Euro s'en trouve ainsi pour le moment conforté. En sus de sa réunion de mars, la BCE s'est montrée plus colombe* que faucon au cours du mois, renforçant là aussi notre anticipation d'une première baisse de taux en juin. A contrario, la situation est plus complexe aux Etats-Unis, où les données d'inflation sont plus volatiles (sans nécessairement remettre en cause la désinflation) et où l'emploi continue de croître fortement. Nous pensons toutefois que le marché du travail américain n'est pas aussi vigoureux qu'il n'y paraît, et que sa dynamique est dorénavant plus incertaine.

Aux Etats-Unis, les chiffres de créations nettes d'emplois non agricoles résultent de l'interrogation d'un large panel d'entreprises (*Establishment survey*). Ceux du chômage, d'une enquête soumise auprès des ménages (*Household survey*). Les offres d'emplois non pourvues et le taux de démission notamment, sont quant à eux obtenus via le rapport *Job Openings and Labor Turnover Survey* (JOLTS).

Actuellement, toutes ces données ne procurent pas tout à fait la même vision sur la santé du marché du travail. Si les entreprises continuent d'indiquer que les créations de postes progressent

à un rythme historiquement soutenu, les ménages dépeignent une vision plus morose. Les taux de démissions et d'embauches dans le privé se sont eux normalisés. Ces enquêtes partagent néanmoins un point commun : un faible taux de réponses. Les sondés étaient entre 60 et 70 % à y répondre avant la pandémie. Ils ne sont désormais plus que ~30 % à 40%. Ce problème de fiabilité rend ainsi la lecture des données plus délicate. D'autres enquêtes privées montrent en outre que certaines entreprises, en particulier celles de petite taille, restreignent leurs intentions d'embauche.

Le graphique ci-contre retrace, quant à lui, près de 100 ans d'histoire des Etats-Unis au travers de l'évolution conjointe du taux d'emplois vacants (offres d'emplois non pourvues rapportées à la force de travail) et du taux de chômage. L'économiste William Beveridge a mis en évidence une relation inverse entre ces deux variables. Ainsi, le taux d'emplois vacants s'élève lorsque l'économie se porte bien et que le taux de chômage est bas. Inversement, lors des récessions (barres grisées). Depuis la pandémie, cette relation est toutefois « perturbée ». Le taux d'emplois vacants n'a rarement été si élevé, illustrant la profonde tension entre offre et demande de travail, et les entreprises ont préféré réduire les offres à pourvoir plutôt que de licencier du personnel. Cette anomalie historique, qui pourrait n'être que passagère, illustre l'atypie du cycle économique actuel.

“ SI LES ENTREPRISES CONTINUENT D'INDIQUER QUE LES CRÉATIONS DE POSTES PROGRESSENT À UN RYTHME HISTORIQUEMENT SOUTENU, LES MÉNAGES DÉPEignent UNE VISION PLUS MOROSE. ”

Le marché de l'emploi américain se rééquilibre peu à peu et sa bonne tenue nous semble avérée. La combinaison de plusieurs métriques tend cependant à tempérer son apparente vigueur, tout en gardant à l'esprit une diminution de la fiabilité des données. La situation nous paraît désormais plus fragile au regard des conditions monétaires restrictives, notamment par le prisme emplois vacants/chômage. La Fed dispose du luxe d'attendre que les données d'inflation s'accumulent, mais l'horloge de l'emploi tourne également. Pour ces raisons, l'ajustement de sa politique monétaire devrait démarrer en juin ou en juillet selon nous. En attendant, les différents rapports de l'emploi à paraître au mois d'avril seront à décortiquer avec minutie...

*Favorable à un assouplissement de la politique monétaire.
Inversement pour faucon.



Florent WABONT
Economiste

QUOI DE NEUF ?

WEBINAR ECO VISION & STRATEGIE

Décryptage, analyse, opportunités... Rendez-vous pour notre webinar sur les perspectives du 2ème trimestre

Mardi 23 avril

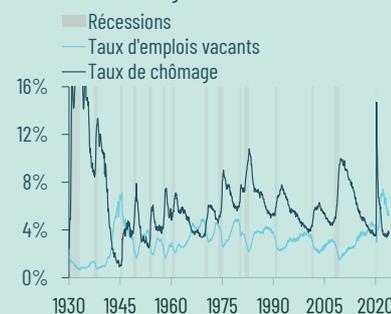
11-11h45

Inscrivez-vous!

GRAPH DU MOIS

LA VIGUEUR DE L'EMPLOI AMÉRICAIN EST-ELLE UNE FATA MORGANA ?

Evolution conjointe du taux d'emplois vacants et du taux de chômage aux Etats-Unis



Sources : Ecofi, NBER, données antérieures aux années 2000 issues des travaux de Pascal Michailat & Emmanuel Saez (2022), Petrosky-Nadeau & Zhang (2020) et Barnichon (2010) ; enquête JOLTS ensuite. Au 31/01/2024.

AGENDA Avril

	ÉTATS-UNIS	ZONE EURO	CHINE	JAPON
RÉUNIONS ÉCONOMIQUES				
Banques centrales		11	22	26
INDICATEURS				
Inflation	10	17	11	19
Production industrielle	16	15	16	12
Indices PMI	23	02		23
Moral des ménages	12	22		
Moral des entreprises	01	29	03	23
Moral des PME	09			
Ventes au détail	15	05	16	30
Emploi	05	03	16	30
Réserves de change			07	
Solde commercial/courant	25	16	12	17
PIB	25	30	16	

Les analyses et les opinions mentionnées ci-contre représentent le point de vue de l'auteur. Elles sont émises en date du 31 mars 2024 et sont susceptibles d'évoluer. Elles ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

LE TOUR D'HORIZON DES CLASSES D'ACTIFS



LES ENTREPRISES GAGNENT DU TEMPS

Actions américaines : ça se tend sur les valorisations...

Evolution historique du ratio cours/bénéfices du Pr. Robert Shiller



Sources : Ecofi, Robert Shiller Online Data. CAPE : Cyclically adjusted price-to-earnings ratio. Le ratio cours/bénéfices développé par le Professeur Robert Shiller rapporte le niveau de l'indice des actions américaines à la moyenne des bénéfices réalisés par ses constituants au cours des dix dernières années ajusté de l'inflation. Dernières données disponibles.

INDICES

	△ mois
EuroStoxx	4,52% ↑
S&P 500 (\$)	3,18% ↑
Topix (Yen)	3,62% ↑

Valeurs de croissance

(MSCI World Growth) \$ 1,84% ↑

Valeurs "value"

(MSCI World Value) \$ 4,64% ↑

SECTEURS PHARES

	△ mois (en %)	
	Zone Euro	États-Unis (\$)
Immobilier	8,21 ↑	0,85 ↑
Energie	6,73 ↑	10,19 ↑
Finance	6,62 ↑	4,82 ↑
Produits de base	6,34 ↑	6,16 ↑
Services aux collectivités	4,14 ↑	6,72 ↑
Santé	3,00 ↑	2,24 ↑
Industrie	2,43 ↑	4,46 ↑
Communication	2,19 ↑	4,14 ↑
Conso cyclique	1,92 ↑	0,20 →
Technologie	1,17 ↑	1,72 ↑
Conso. non cyclique	0,94 ↑	3,13 ↑

TENDANCE

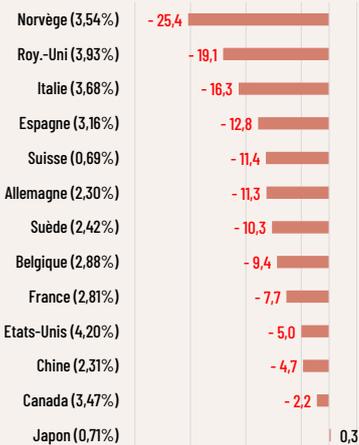
Les marchés sont de plus en plus concentrés sur les Etats-Unis, la technologie et les grosses capitalisations boursières (Magnificent 7 aux Etats-Unis et Granola en Europe). Les valorisations sont portées par la croissance des bénéfices par actions. Les bilans, peu endettés, pourraient soutenir les fusions et acquisitions et les rachats d'actions.



A QUI LE TOUR ?

Lâcher de colombes

Niveau et variation mensuelle (en pbs) des rendements d'emprunts souverains à 10 ans



Sources : Bloomberg, Ecofi

TAUX 10 ANS

	△ mois	Niveau
Etats-Unis	-5 ↓	4,20%
Allemagne	-11 ↓	2,30%
France	-8 ↓	2,81%
Italie	-16 ↓	3,68%
Espagne	-13 ↓	3,16%

CRÉDIT

La contraction des marges de crédit ne connaît pas de trêve : couplée à la baisse des taux souverains, elle permet aux obligations privées d'enregistrer de robustes performances.

Le marché primaire demeure très dynamique pour satisfaire l'appétit des investisseurs.

CONVERTIBLES

	△ mois	△ YTD
Zone Euro	2,83%	3,81%

Le marché des obligations convertibles en zone Euro a progressé de 2,83% sur le mois, à la faveur d'un environnement « risk-on » (par profil : *Balanced* +2,77%, *Credit/Rate Sensitive* +0,77%, *Equity Sensitive* +6,66%).

La performance au 1er trimestre est de 3,81%. La dispersion des performances est importante avec de fortes baisses (Atos, BE Semiconductors, Air France, Soitec, Meyer Burger) et de fortes hausses (Rheinmetall, Siapem, Audax Renewables, Encavis, Clariane).

Le marché primaire a été sollicité sur deux EB en LVMH, dont une seule une pu sortir. Les perspectives restent favorables avec une forte attente de marché primaire.

DEVISES

		△ YTD
Euro/Dollar	-0,15% ↓	-2,26%
Euro/Yen	0,75% ↑	4,85%
Euro/Livre sterling	-0,15% ↓	-1,42%

TENDANCE

Les banques centrales qui se sont réunies ont maintenu pour la plupart leurs taux directeurs. Certaines n'envisagent plus de les remonter (Australie, Angleterre). La Banque du Canada considère qu'il est trop tôt pour évoquer des baisses. La Fed indique qu'elle devrait diminuer les siens courant 2024. La BCE, plus précise, indique juin comme le plus probable pour commencer à assouplir sa politique monétaire. La Banque de Suède envisage mai ou juin tandis que son homologue norvégienne préfère septembre. La Banque nationale Suisse a surpris en décidant de baisser son taux directeur dès le 21 mars à 1,50% (-25 pbs). Ces perspectives ont constitué un contexte favorable pour les marchés obligataires même malgré les chiffres d'inflation américains

PERSPECTIVES

ACTIONS

▶ Actions Europe =

▶ Actions Etats-Unis =

▶ Actions Japon +

Dans un environnement de marges stabilisées des deux côtés de l'Atlantique et d'un appétit pour le risque en hausse sur fond de faible volatilité, la progression des indices actions s'est concentrée sur les plus fortes capitalisations. La décote du marché européen sur le marché américain est au plus haut et les petites et moyennes valeurs poursuivent leur sous-performance vis-à-vis des grosses capitalisations. La conjonction d'une accélération de l'activité, d'une modération de l'inflation et de taux orientés à la baisse pourraient permettre un rattrapage des retardataires au cours des prochains trimestres (marché européen, défensives, petites et moyennes sociétés).

OBLIGATIONS

▶ Obligations corporate +

▶ Obligations d'Etat (Allemagne) ++

▶ Titres indexés sur l'inflation =

Avec le début des assouplissements monétaires de part et d'autre de l'Atlantique, les taux à 2 ans devraient connaître une forte détente. Une baisse de taux sur les échéances plus longues est aussi anticipée même si celle-ci devrait être moindre compte-tenu des problématiques de financement des dettes alors que les banques centrales sont absentes du marché. Les courbes devraient donc encore se désinverser.

DEVISES CONTRE EURO

▶ Dollar =

▶ Livre sterling =

▶ Yen +

Même si la BCE pourrait assouplir sa politique monétaire avant la FED, l'euro-dollar devrait rester dans la fourchette 1,06-1,12.

Le yen va profiter à la fois d'une politique monétaire moins expansive au Japon et de la baisse des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne.

UN DEVOIR DE VIGILANCE EUROPÉEN APPROUVÉ MAIS AFFAIBLI

Le 15 mars dernier, après plusieurs mois de débats et de négociations, les pays membres du Conseil européen ont validé le texte de la directive Corporate Sustainability Due Dilligence Directive (CSDDD) sur le devoir de vigilance européen, qui vise à renforcer la responsabilité des entreprises en matière de respect des droits humains et environnementaux.

Il s'agit d'un cadre réglementaire qui détaille pour la première fois l'obligation de vigilance de la part des sociétés des pays membres de l'Union européenne au regard des droits humains (travail forcé, travail des enfants, santé et sécurité...), de l'environnement (pollution, déforestation...) et qui met en place des mécanismes de contrôles et d'accès à la justice. Ce texte stipule notamment qu'une grande entreprise européenne peut être tenue responsable, si l'un de ses fournisseurs porte atteinte à l'environnement ou ne

respecte pas les normes en termes du droit du travail, avec également des risques légaux : les sociétés ne respectant pas les règles pourraient écoper d'amendes allant jusqu'à 5% de leur chiffre d'affaires.

Une version édulcorée

Même si le texte adopté constitue une avancée historique, il est pourtant considéré comme une version diluée par rapport au texte initial présenté le 14 décembre 2023, car une partie importante d'obligations de vigilance initialement proposées ont été revues à la baisse. Parmi les principales nous signalons le champ d'application, qui a été fortement réduit. Ainsi, seules les entreprises de plus de 1 000 salariés seront concernées (vs 500 initialement) et à partir de 450 millions d'euros de chiffre d'affaires (vs 150 millions).

Selon les premières estimations, 5300 entreprises seront couvertes par la réglementation au lieu de 15000

dans la directive initiale.

Une harmonisation européenne et des sanctions malgré tout !

Malgré certains points revus à la baisse, ce texte permet d'harmoniser les pratiques en termes de responsabilité sociale d'entreprise dans les Etats membres de l'Union européenne et de renforcer la prévention des risques sociaux et environnementaux. De plus, il a le grand mérite de prévoir une autorité de suivi avec un pouvoir de sanction administratif dans chaque Etat membre avec une supervision européenne.

Et après ?

Les prochaines étapes avant de l'adoption définitive du texte seront les passages à la Commission des affaires juridiques et après au Parlement européen, qui devrait pouvoir le valider avant la dernière session plénière d'avril : le texte devra être approuvé par au moins 15 des 27 membres de l'Union.



ANALYSE D'UNE VALEUR ISR EN PORTEFEUILLE

KEMIRA

Chimie

FINLANDE

LES POINTS FORTS ESG

- E** Kemira développe de produits chimiques durables, comme des solutions de gestion et de traitement de l'eau pour divers secteurs, et notamment pour les industries fortement consommatrices d'eau. La société met également l'accent sur l'efficacité énergétique et la réduction des émissions dans ses opérations de production. Kemira souhaite atteindre la neutralité carbone scopes 1 et 2 d'ici à fin 2045. La société s'est notamment engagée dans l'initiative Science-Based Targets en 2022 et les objectifs seront envoyés pour validation en juin 2024.
- S** Kemira affiche des points forts dans trois domaines liés à la sécurité - employés, produits et pollution accidentelle- ce qui donne un niveau élevé d'assurance quant à la capacité de l'entreprise à atténuer les risques les plus graves dans le secteur. La société ambitionne notamment de faire passer le taux de fréquence des accidents à 1,5 d'ici à 2025 et à 1,1 d'ici fin 2030.
- G** La société adopte plusieurs bonnes pratiques de gouvernance. Notamment, les fonctions de président et de directeur général sont séparées. Plus de 80% des membres du conseil d'administration sont considérés comme indépendants, dépassant largement les 33% prévus par la politique d'engagement d'Ecofi. Enfin, des objectifs de performance en matière de RSE sont pris en compte dans la détermination de la rémunération variable des cadres supérieurs.

EN PORTEFEUILLE

Ecofi Avenir Plus

+ PRINCIPALES ENTRÉES*

Société	Evènement
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT, INC.	Amélioration de la note ESG (décile 8 à 3)
CORES	Amélioration de la note ESG (décile 6 à 5)
NEWS CORP	Amélioration de la note ESG (décile 6 à 3)
SEMBRA ENERGY	Amélioration de la note controverses (4/5 à 3/5)
TRANSUNION	Amélioration de la note ESG (décile 7 à 5)

- PRINCIPALES SORTIES*

Société	Evènement
FREEPORT Mc MORAN INC	Dégradation note controverses (0/5 à 5/5)
GEOX SPA	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
HALMA PLC	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
PUBLICIS GROUP	Dégradation note controverses (3/5 à 4/5)
SKYWORKS SOLUTIONS, INC.	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)

*Entrées et sorties dans l'univers éligible (Processus ISR intensité 3)



NOS DERNIERS ENGAGEMENTS

DIALOGUE AVEC INDITEX

A travers le réseau de Shareholders for Change, Ecofi a contacté Inditex pour dialoguer sur l'impact sur le climat des politiques de transport des produits Zara, notamment le fret aérien.

L'initiative demande à la société la mise en place de certaines bonnes pratiques en ce sens, notamment la fixation d'objectifs mesurables visant à réduire le fret aérien et la publication de données plus précises sur l'impact des transports sur le climat

LETRE EN FAVEUR DE NORMES EUROPÉENNES AMBITIEUSES SUR LES RAPPORTS EXTRA-FINANCIERS

Ecofi a signé une lettre envoyée à la Commission européenne concernant la directive de l'Union européenne sur le reporting de durabilité des entreprises (CSRD), qui entre en vigueur pour les grandes sociétés européennes à partir de 2024. Ces normes exigent que les entreprises identifient et rapportent leurs impacts, risques et opportunités

matériels en termes de durabilité, mais des spécifications sectorielles manquent encore pour certains enjeux ESG majeurs.

Les signataires de la lettre invitent la Commission européenne à prévoir des standards de secteur complets qui permettent aux investisseurs de bénéficier des informations précises et comparables sur les performances ESG des émetteurs.

L'initiative a été soutenue par 37 signataires, dont 11 investisseurs.

Pour lire la lettre ➡

ECOFI TRÉSORERIE

LE CONTEXTE MACRO ECONOMIQUE RENFORCE L'INTERET POUR LES PRODUITS COURTS

La Banque centrale européenne arrive au terme de ce cycle de hausse des taux visant à maîtriser une inflation trop élevée. Les taux devraient rester à ce niveau quelques temps et l'Institution va poursuivre son processus de resserrement monétaire.

Dans un contexte macro-économique incertain, il est crucial d'être plus sélectifs dans le choix des secteurs et des entreprises constituant notre univers. La réactivité de nos analystes permet d'avoir accès à un large choix de signatures et nous pouvons modifier notre allocation sectorielle en fonction de nos anticipations.

Attentifs aux « arbitrages » éventuels entre le marché des obligations et du financement court terme, nous veillons à conserver une liquidité importante, tant par la nature des placements choisis, que par la gestion des échéanciers, en anticipant les mouvements de

passifs.

L'enjeu est ainsi de choisir les supports d'investissement dont les risques de signature sont cohérents avec les niveaux de rémunération, tout en s'astreignant à une sélection de titres intrinsèquement prudente.

Investir dans le marché monétaire vise à placer des liquidités sur un horizon de placement relativement court. Il s'agit des OPC les plus prudents. La capacité du gérant à optimiser cette performance permet d'espérer une meilleure rémunération que le taux de l'argent au jour le jour (€STR).

Enfin, l'investissement socialement responsable (ISR), en amont de l'analyse financière, permet d'orienter la gestion vers les entreprises les plus performantes en termes d'environnement, de social et de gouvernance (ESG). La stratégie d'engagement ISR d'Ecofi repose à la fois sur l'analyse des enjeux ESG, les exclusions sectorielles et des paradis fiscaux, la gestion des entreprises controversées et la réduction de l'intensité carbone comme objectif de gestion.

INTERVIEW GÉRANT



Maxime DEHERLY

Directeur de la gestion monétaire

QUELLES SONT LES PARTICULARITÉS DE LA SICAV ?

Ecofi Trésorerie est une Sicav monétaire standard à valeur liquidative variable, qui veille à optimiser la trésorerie sur un horizon de très court terme. Elle a obtenu le Label ISR.

QUEL EST SON PROCESSUS D'INVESTISSEMENT ?

À partir des anticipations macro-économiques, l'équipe de gérants, après l'exclusion ISR des émetteurs non recevables, détermine ses choix de secteurs, de pays et d'émetteurs, passés au crible des critères les plus rigoureux de l'analyse crédit.

Dans ce domaine, où Ecofi bénéficie d'une méthodologie de sélection éprouvée, nous adoptons une hiérarchisation souple des critères pour nous adapter à la réalité du marché. Le portefeuille de Ecofi Trésorerie est composé de titres de créances négociables, instruments du marché monétaire et obligations libellés en euros ou en devises principalement émis par des entreprises privées ou par un État souverain de cette zone, en particulier la France.

POURQUOI INVESTIR ?

Depuis plus de 30 ans, Ecofi Trésorerie répond tout particulièrement aux besoins des investisseurs institutionnels et des entreprises. Elle possède aujourd'hui un encours de 4,2 milliards d'euros*.

PRINCIPAUX RISQUES

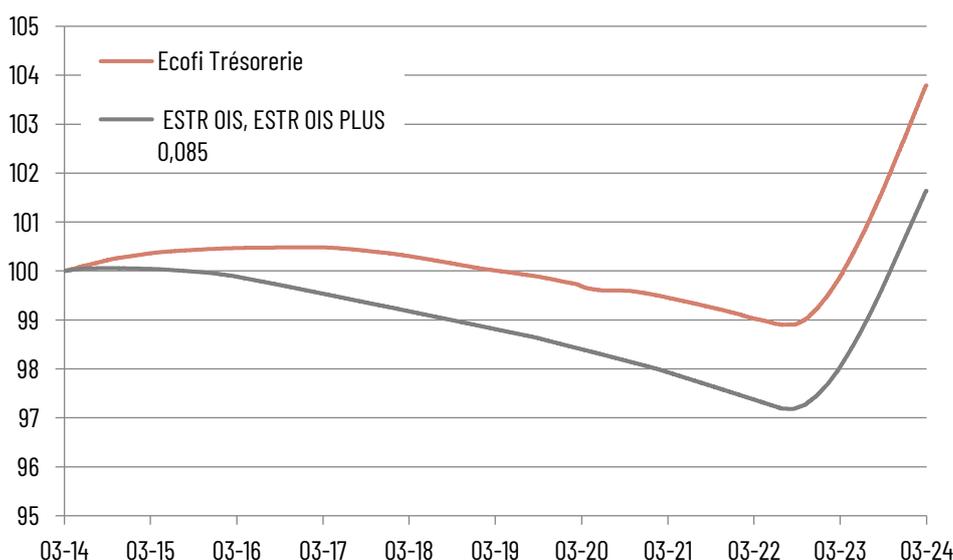
- de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de taux, crédit, lié aux opérations d'acquisition, de cession temporaire de titres, juridique, de durabilité (Pour la liste complète veuillez vous référer au prospectus du fonds)
- Echelle de risque** : 1

*Source Ecofi, au 2 avril 2024

PERFORMANCES 10 ANS

(du 31 mars 2014 au 31 mars 2024)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures du fonds



En savoir plus >>

Les références à un label ou une récompense ne préjugent des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

**L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque plus élevé). La SICAV est classée dans la catégorie 1 en raison de son exposition au marché monétaire des zones Euro et OCDE. Son profil rendement / risque est faible. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section «Risques» du Prospectus.

PERFORMANCES DE NOS OPC

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

OPC	CODE ISIN	2024	1 AN	5 ANS	10 ANS	VL
MONÉTAIRE						
ECOFI TRESORERIE - I	FR0000293698	1,04	3,90	3,78	3,79	11 209,59
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE - I	FR0011048537	1,02	3,84	3,70	3,37	1 046,68
OBLIGATAIRE COURT TERME						
CONFIANCE SOLIDAIRE - C	FR0010515601	1,23	6,18	1,63	4,08	173,92
ECOFI OPTIM 12 MOIS - C	FR0010793778	1,00	4,25	3,59	3,91	11 057,31
ECOFI CREDIT SHORT DURATION - C	FR0007462833	1,36	6,68	5,23	9,72	211,97
OBLIGATAIRE						
ECOFI HIGH YIELD - C	FR0010986919	-0,29	7,92	5,66	23,68	15 723,53
ECOFI OPTIM 26 - I	FR0011316728	1,36	6,92	-3,90	3,90	11 004,33
ECOFI TAUX VARIABLE - I	FR0011045137	2,10	6,08	3,97	3,66	10 794,87
EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS - C	FR0011045145	1,10	7,39	0,09	9,19	191,34
MULTI-ACTIFS						
CHOIX SOLIDAIRE - C	FR0010177899	3,13	7,32	10,68	17,30	80,01
ECOFI AGIR POUR LE CLIMAT - C	FR0010642280	-3,91	-6,41	21,02	45,72	93,96
ECOFI ENTREPRISES - C	FR0007011432	1,65	5,07	2,21	17,66	4 017,08
ECOFI PATRIMOINE - I	FR0011504224	1,68	4,20	5,98	18,56	185 392,81
EPARGNE ETHIQUE FLEXIBLE I	FR0000097560	4,85	11,21	18,08	34,81	142,46
OBLIGATIONS CONVERTIBLES						
ECOFI CONVERTIBLES EUROPE - C	FR0010191908	3,32	4,32	0,48	19,93	177,82
ACTIONS						
ECOFI CONVICTIONS MONDE - C	FR0000973562	10,60	22,70	33,79	87,34	822,35
ECOFI ENDURANCE EURO - C	FR0010199091	6,32	14,76	22,05	53,29	188,50
ECOFI OPTIM VARIANCE - C	FR0011161207	7,38	8,39	25,03	63,81	21 622,93
ECOFI AVENIR PLUS - C	FR0007082359	-1,16	4,32	35,17	87,68	288,33
ECOFI ENJEUX FUTURS - I	FR0010596759	5,37	9,61	58,07	165,27	27 904,02
ECOFI TRAJECTOIRES DURABLES - C	FR0010214213	-4,33	-5,58	44,43	100,85	171,79
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS - C	FR0000004970	11,77	16,78	56,80	89,84	122,72
GARANTIS / PROTEGES						
ECOFI 2023 CAPITAL PROTEGE 90	FR0000441180	0,94	3,92	1,03	5,86	248,72

Source : Ecofi, au 31 mars 2024



Nous contacter

Ecofi - 12 boulevard de Pesaro - CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex
Tél. : 01 44 88 39 00 - E-mail : contact@ecofi.fr - Site : www.ecofi.fr

Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers Graphiques n° FR308133_01LYLF

Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée. Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire le Document d'Information Clé (ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements ou sur notre site internet.

Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion peut-être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation dudit OPC.

Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.